

Cahiers du mouvement ouvrier

**Fondés par Jean-Jacques Marie et Vadim Rogovine
Assistant pour la partie russe et soviétique : Marc Goloviznine,
collaborateur scientifique de l'Institut de sociologie
de l'Académie des sciences de Russie**

Directeur de la publication : Jean-Jacques Marie

Comité de rédaction : Nicole Bossut-Perron, Odile Dauphin, Marc Goloviznine,
Frank Labrasca, Pierre Levasseur, Jean-Jacques Marie, Pierre Roy, Jean-Marc Schiappa.

CERMTRI, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris

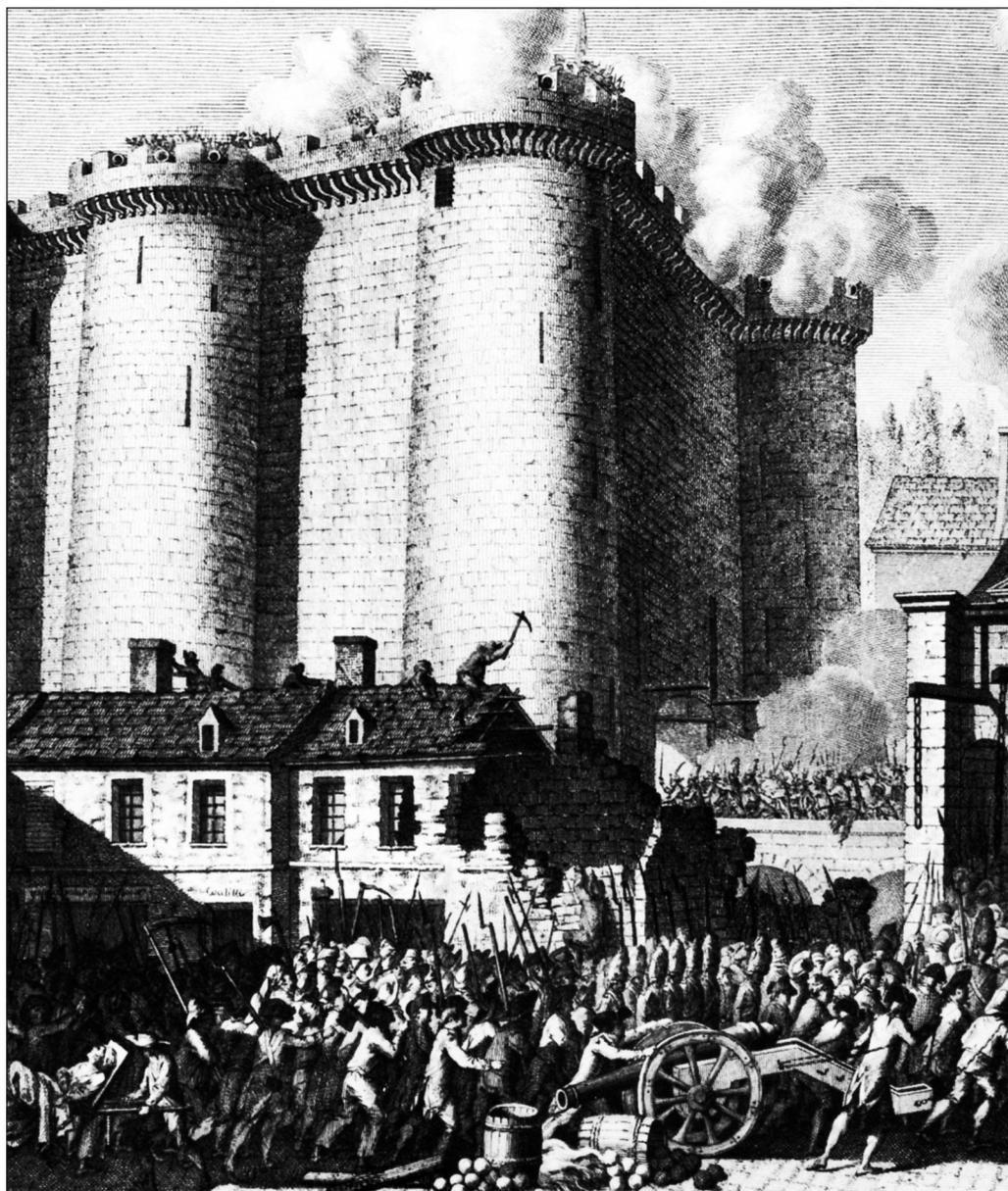
Imprimerie ROTINFED 2000, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris

Internet : www.trotsky.com.fr

E-mail : cermtri@wanadoo.fr.

Sommaire

- **Présentation générale** p. 5
- **Chronologie de la Révolution** p. 6
- **Biographies :**
 - **Robespierre** p. 21
 - **Roland et Manon Roland** p. 37
 - **Marat** p. 49
 - **Chaumette** p. 61
 - **Hébert** p. 79
 - **Chalier** p. 93
 - **Couthon** p. 101
 - **Lindet** p. 117
 - **Saint-Just** p. 133
 - **Pointe** p. 149
 - **Danton** p. 163
 - **Soubrany** p. 177
 - **Babeuf** p. 185
- **Chronique des falsifications :**
 - à propos de Lavoisier et d'un mot légendaire p. 199
- **Annexes :**
 - **Extraits des *Nuits révolutionnaires*,
de Restif de la Bretonne** p. 207
 - **Interviews de Marc Belissa, Jean-Numa Ducange,
Françoise Brunel, Florence Gauthier
et Serge Bianchi** p. 215
 - **Bibliographie** p. 239



La prise de la Bastille.

AVERTISSEMENT

L'abondance des matériaux reçus pour ce numéro nous oblige à repousser au numéro suivant (le 50) :

— L'article d'Odile Dauphin sur la Révolution française dans les manuels scolaires.

— Les articles sur les échos de la Révolution française en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Russie et en Italie.

— L'étude de l'historien soviétique Starosselsky sur la notion de parti politique dans la Révolution française.

— Le choix de textes de révolutionnaires russes sur la Révolution française (Kropotkine, Lavrov, Lénine, Martov, Plekhanov, Rakovsky, Trotsky, etc.).

CONSULTEZ LE SITE DU CERMTRI

www.trotsky.com.fr
<http://www.trotsky.com.fr>



Présentation

LE 28 novembre 1940, l'idéologue nazi Alfred Rosenberg s'écriait devant un parterre choisi de réactionnaires civils, militaires et cléricaux rassemblé au Palais-Bourbon pour entendre pérorer leur nouveau maître : *“L'époque de 1789 touche à sa fin. Elle a été vaincue sur les champs de bataille des Flandres, au nord de la France et de la Lorraine, cette époque qui, bien que pourrie, voulait encore déterminer le destin de l'Europe (...). 1940 a vu une décision historique comparable à celle qui, il y a mille ans, a porté le christianisme dans le cœur de l'Europe.”*

Ainsi, pour l'idéologue nazi, la défaite de la France n'était pas celle de l'armée française de 1940, mais celle de la Révolution de 1789, à laquelle il donnait une dimension historique européenne. La victoire de la Wehrmacht, à l'en croire, en interrompait enfin le cours prolongé depuis un siècle et demi.

Alfred Rosenberg s'est trompé. L'histoire l'a déjugé.

C'est sans doute un pur hasard si B. Schneider, le secrétaire du Club de Rome, organisation peu suspecte de penchants révolutionnaires, le souligne en écrivant dans la revue russe *Svobodnaia Mysl*, en mars 1992 : *“Je considère que le XX^e siècle a commencé en 1789 avec la Révolution française et que le XXI^e siècle a commencé en 1917 en Russie.”*

C'est sans doute pourquoi le même homme a collationné un *Livre noir de la Révolution française* dix ans après avoir composé un *Livre noir du communisme*. Les deux ouvrages respirent la même odeur aigre de règlements de comptes haineux, mais hâtifs. C'est sans doute aussi pourquoi les deux révolutions voient la place qui leur est accordée dans les programmes d'histoire, et donc dans les manuels des collèges et lycées, se réduire encore plus que le nombre de postes d'enseignants !

C'est un simple constat : malgré les changements fantastiques connus par l'humanité depuis 1789, la période historique ouverte par la Révolution française n'est pas close.

Ce numéro spécial des *Cahiers du mouvement ouvrier* consacré à la Révolution française ne prétend nullement concurrencer les travaux des historiens et spécialistes dont la bibliographie finale donne une liste nullement exhaustive. Il vise simplement à en donner une image en redonnant vie à treize acteurs

de la révolution. Ce choix peut paraître relever d'une conception journalistique. A notre sens, il n'en est rien. Même s'ils agissent dans des conditions économiques, sociales et même politiques et dans des circonstances indépendantes de leur volonté, ce sont les hommes eux-mêmes qui font l'histoire, et personne d'autre.

Le choix des treize est sans aucun doute discutable. Il n'est pas nécessairement lié à un jugement sur l'importance du rôle joué par chacun. Pourquoi, par exemple, Noël Pointe et pas Billaud-Varrenne ? Parce que Pointe est l'un des deux seuls ouvriers députés de la Convention, qu'il est Stéphanois et que l'auteur de sa biographie, Stéphanois lui-même, a eu l'occasion d'étudier de près les sources le concernant. Pourquoi Soubrany et pas Collot d'Herbois ? Parce que l'un de nous s'est intéressé à ce représentant des derniers Montagnards solidaires des restes de la sans-culotterie affamée écrasée par les thermidoriens lors des journées de prairial et guillotiné pour cette raison. C'est un choix arbitraire.

Sans parler même des historiens que nous avons interviewés, les divers contributeurs de ce numéro n'ont pas nécessairement la même vision de tel ou tel épisode, ni de telle ou telle décision, ni de tel ou tel personnage. L'uniformité monochrome est le propre de toute histoire officielle ou de la dégénérescence de l'histoire en propagande.

Chronologie de la Révolution

1787-1788 : l'impossible réforme de la monarchie absolue

Le roi échoue à imposer une réforme fiscale que rend nécessaire la crise des finances royales.

22 février-25 mai 1787 : l'Assemblée des notables, où les nobles sont très largement majoritaires, refuse la réforme proposée par Calonne, qui entamerait leur privilège fiscal.

1788

8 mai : la réforme judiciaire de Lamoignon veut briser la résistance des parlements, ces cours de justice qui prétendent contrôler la monarchie.

7 juin : les soldats du roi sont bombardés de tuiles à Grenoble par une foule qui impose le retour des magistrats à Grenoble ; première défaite de l'autorité royale.

21 juillet : au château de Vizille, les avocats Barnave et Mounier, futurs députés de la Constituante, animent l'assemblée des délégués élus de 200 paroisses du Dauphiné : elle réclame le rétablissement des états provinciaux contre le

“despotisme ministériel”, le doublement de la représentation du tiers état, le vote par tête et non par ordre, jure de ne plus payer d’impôt tant que les états généraux ne seront pas convoqués.

Très mauvaise récolte de 1788 ; le prix du pain atteindra un record séculaire en juillet 1789.

1789 : des états généraux à l’Assemblée constituante

24 janvier : les états généraux sont convoqués en respectant la structure par ordres, ce qui maintiendrait le tiers en minorité ; mais au sein du premier ordre, le clergé, les curés, souvent proches de leurs paroissiens, l’emportent sur le haut clergé aristocratique ; les élus de la noblesse appartiennent en majorité à la noblesse militaire avec une minorité libérale non négligeable qui a fait la guerre d’Amérique (La Fayette) ; le tiers état a désigné 218 magistrats, 181 avocats, les négociants ne sont qu’une soixantaine, la banque et la manufacture n’ont élu que 22 députés. Ces hommes ont souvent exercé des fonctions de responsabilité locales.

5 mai : ouverture des états généraux à Versailles : le roi a accepté le doublement de la représentation du tiers état (578 députés pour 291 au clergé et 270 à la noblesse, en tout 1 165 députés) sans se prononcer sur la revendication majeure du tiers : un homme égale une voix.

Le “parti patriote” s’est créé sur fond de soulèvements ruraux et urbains généralisés contre les dîmes, le haut prix du pain, les droits d’octroi qui enchérissent le coût de la vie dans les villes. Il a rédigé les cahiers de doléances, multiplié les brochures et défendu la revendication “*un député, une voix*”, qui va pulvériser la société d’ordres : si l’on vote par ordres, les privilégiés, la noblesse et le clergé disposeront de deux voix et l’emporteront sur le tiers, qui n’aura qu’une voix.

6 mai : le tiers état prend le nom de Communes et demande que les trois ordres vérifient en commun la légalité des élections ; durant plus d’un mois, les deux autres ordres vont s’y refuser.

17 juin : les députés des Communes prennent le titre d’Assemblée nationale, seule habilitée à consentir l’impôt.

19 juin : la majorité du clergé décide de se réunir au tiers.

20 juin : par le serment du Jeu de paume, les députés s’engagent “*à ne jamais se séparer jusqu’à ce que la Constitution (soit) établie et affermie sur des fondements solides*”.

23 juin : résistant au roi et à l’appel de Mirabeau, les députés refusent de se séparer.

27 juin : le roi cède en apparence, il engage le clergé et la noblesse à se réunir au tiers.

9 juillet : l’assemblée se déclare **Assemblée nationale constituante**.

11 juillet : renvoi de Necker, le ministre banquier dont l’éviction peut annoncer la banqueroute royale imminente. Mouvements de troupes royales en direction de Paris.

12 juillet : troubles dans Paris : les barrières d’octroi sont incendiées, les électeurs (du tiers de Paris) se constituent en comité permanent, appellent à la constitution d’une garde bourgeoise.

14 juillet : prise de la Bastille. Pour se protéger des soldats mercenaires venus de province à l’appel du roi et pour soutenir l’Assemblée nationale, les Parisiens cherchent des armes, ils croient en trouver à la Bastille, qui menace depuis ses hautes tours le faubourg populaire de Saint-Antoine ; les gardes françaises, qui sont des professionnels chargés de protéger le roi, ont rejoint les émeutiers. La prise de la Bastille, symbole de l’arbitraire royal, c’est le premier

triomphe du peuple parisien appelé à un grand retentissement en province et en Europe.

Du 15 juillet à la fin du mois, **révolution municipale** : parfois émeutes de marché contre le haut prix du pain, revendications populaires contre les octrois ou encore mobilisation bourgeoise sur les mots d'ordre nationaux ; effacement général des autorités préexistantes, intendants ou gouverneurs. Constitution de milices bourgeoises. L'Etat monarchique s'affaisse.

20 juillet : "la Grande Peur". Des ondes de panique parcourent les campagnes : pour se protéger des "brigands", dont on redoute les pillages, on s'arme, on se rassemble souvent contre le château voisin, on brûle les papiers sur lesquels sont consignés les droits féodaux.

Nuit du 4 août : abandon "spontané" des privilèges par des députés soucieux de mettre fin au soulèvement antiseigneurial qui a accompagné "la Grande Peur". Les provinces renoncent à leurs statuts particuliers négociés lors de la conquête par le roi, étape décisive sur la voie de l'unité nationale

26 août : vote de la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : égalité en droits, liberté des opinions même religieuses, le droit de propriété est "sacré"**.

Septembre : premiers débats constitutionnels : les "monarchiens" (Mounier, Mirabeau) obtiennent pour le roi le droit d'opposer son veto aux lois votées par les députés.

5 et 6 octobre : 5 000 à 10 000 femmes marchent sur Versailles, suivies d'une seconde manifestation, celle de la garde nationale avec La Fayette à sa tête. Le roi est ramené à Paris, installé aux Tuileries sous le contrôle et la pression des forces révolutionnaires. Seconde vague d'émigration (Mounier).

21 octobre : vote de la **loi martiale** contre les attroupements après le meurtre du boulanger François, suspecté d'accaparement (pendu "A la lanterne"). Robespierre est seul à la dénoncer.

22 octobre : discussion du projet électoral qui réserve le droit de vote aux citoyens "actifs", les hommes payant un impôt équivalant à la valeur locale de trois journées de travail, ce qui donne plus de 4 millions d'actifs pour 3 millions de passifs, et, le 29 octobre, décret du marc d'argent, qui fixe le seuil d'éligibilité à une contribution élevée égale à un marc d'argent minimum.

2 novembre : **les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation**, vendus pour éponger la dette de l'Ancien Régime. Les dispositions votées en 1790 (vente par corps d'exploitation) permettront à la bourgeoisie et à une minorité des paysans d'acquérir la plus grosse part de ces "biens nationaux". La monnaie papier (les assignats) est en principe gagée sur la valeur ces biens mis en vente, mais l'émission croissante de ces assignats va entraîner la hausse des prix et la spéculation sur la baisse de la valeur nominale de la monnaie papier.

1790 : "l'année heureuse" (François Furet) ?

La monarchie constitutionnelle impossible

Avril-août : troubles dans le sud-est. La contre-révolution se structure à partir de l'émigration à la cour de Turin et suscite des troubles entre protestants "patriotes" et catholiques "aristocrates" (Nîmes). En août, 20 000 gardes nationaux approuvent à Jalès (Ardèche) un manifeste contre-révolutionnaire.

12 juillet : vote de la **constitution civile du clergé** non négociée avec le pape : évêques et curés seront élus et rémunérés par l'Etat, ils devront jurer de respecter la Constitution. L'année suivante, le serment révèle un bas clergé divisé globalement par moitié entre jureurs et réfractaires, ces derniers seront l'armature morale de la contre-révolution là où ils seront largement majoritaires (Bretagne, Anjou, Vendée, Lozère...). Ce schisme religieux qu'aggravera la

condamnation prononcée par le pape en 1791 va durcir les oppositions politiques.

15 mars : les **droits féodaux** sont rachetables à des conditions très favorables pour les seigneurs dépossédés, ce qui va nourrir une agitation paysanne endémique jusqu'en juillet 1793, date à laquelle les Montagnards les supprimeront purement et simplement.

La vie politique se déploie à l'Assemblée : une faible minorité de démocrates (Robespierre, l'abbé Grégoire) combat les atteintes à l'égalité des droits (le suffrage censitaire, le refus de l'égalité des droits pour les hommes de couleur, les métis des Antilles) ; les "constitutionnels" (Lameth, Barnave) s'éloignent de La Fayette, qui organise une garde nationale parisienne à sa dévotion, et de Mirabeau, qui vend ses conseils à la cour : l'unité des "patriotes" n'est plus qu'une façade.

On adhère au Club des **Jacobins** en payant une cotisation élevée : il recrute donc une clientèle aisée, qui suit attentivement les débats à l'Assemblée, tandis que les **Cordeliers** admettent les citoyens "passifs" et les femmes. Ils s'érigent en censeurs vigilants des autorités constituées : municipalité Bailly, ancienne police du Châtelet qui poursuit Marat, garde nationale et son chef La Fayette dont on soupçonne les ambitions "césariennes".

14 juillet : fête de la Fédération à Paris. Célébrée en présence du roi, de La Fayette, de l'évêque constitutionnel Talleyrand, devant des gardes nationaux venus de tout le pays, elle couronne un mouvement vers l'unité de la nation qui a démarré le 29 novembre 1789 près de Valence, où 12 000 gardes nationaux du Dauphiné et du Vivarais se sont liés par un serment fédératif, exemple repris par ceux de Bretagne et d'Anjou (serment de Pontivy), d'Alsace, de Franche-Comté et de Bourgogne (serment de Dôle), des Vosges... Le pouvoir a voulu tourner à son profit cette aspiration à l'unanimité, mais la mise en scène parisienne n'a contenu qu'un temps les oppositions.

Août : révolte des soldats de Nancy contre leurs chefs ; la férocité de la répression est dénoncée par Robespierre et Marat.

1791 : l'équilibre se rompt

Mars-avril : Pie VI condamne la constitution civile du clergé et la Déclaration des droits de l'homme.

De nouveaux rapports économiques : 2 mars : **loi d'Allarde**, qui interdit les corporations et supprime les manufactures à privilège, au nom de la liberté d'entreprendre ; **14 juin : loi Le Chapelier**, qui renouvelle l'interdiction des grèves, des "coalitions" ouvrières et leur interdit de délibérer "*sur leurs prétendus intérêts communs*". Au nom de la liberté du travail, c'est le pouvoir renforcé du patron sur l'ouvrier qui s'établit et durera jusqu'en 1884 (loi sur les syndicats)

20-21 juin : fuite de la famille royale et son arrestation à **Varennes**. Le roi a laissé derrière lui un écrit qui exprime son hostilité résolue à la Révolution et l'insincérité des serments prêtés.

A Paris, un mouvement populaire en faveur de la déchéance royale et de la République émerge, orchestré notamment par les Cordeliers. Certains (Condorcet) demandent une République sur le modèle américain, Robespierre redoute l'ambition d'un La Fayette-Washington, d'autres (Danton) lancent l'idée d'une régence qu'exercerait le duc d'Orléans, Barnave croit possible de faire accepter par Louis XVI le rôle de roi constitutionnel : au préalable, il faut écraser le mouvement républicain.

16 juillet : les modérés quittent les Jacobins et fondent le Club feuillant (La Fayette, Barnave).

17 juillet : les pétitionnaires républicains, des Cordeliers surtout, sont fusillés au Champ-de-Mars par les gardes nationaux commandés par La Fayette marchant derrière le drapeau rouge de la loi martiale qu'a proclamée la municipalité Bailly.

27 août : déclaration de Pillnitz : l'empereur et le roi de Prusse promettent aux émigrés une aide armée contre la révolution sous condition que les autres monarques se joignent à eux, ce qui diffère l'intervention ; la menace d'une guerre européenne des rois contre la révolution demeure suspendue.

3-13 septembre : la Constitution, dont les dispositions censitaires ont été aggravées, est achevée, puis sanctionnée (approuvée) par le roi le 13 septembre.

1^{er} octobre 1791 : ouverture de l'Assemblée législative

Dès le 20 octobre, Brissot commence sa propagande en faveur de la guerre révolutionnaire : pour démasquer le roi, diriger vers l'extérieur une agitation populaire dangereuse (de janvier à mars 1792, les troubles à Paris et dans les campagnes sur les subsistances ne cesseront pas) et soutenir par la conquête la valeur de l'assignat devenu une monnaie papier.

9 novembre : décret déclarant suspects les émigrés massés en Rhénanie, en terre d'Empire ; le roi y oppose son veto le 11 novembre.

25 novembre : la reine expose à Fersen la politique du pire : de la guerre et de la défaite naîtront les conditions du rétablissement de l'autorité royale, d'autres lettres suivront, et de la même veine.

29 novembre : l'Assemblée décrète suspects les prêtres réfractaires qui n'auront pas prêté le serment civique dans les huit jours ; le roi oppose son veto le 19 décembre.

7 décembre : formation d'un ministère feuillant. Narbonne à la Guerre.

Décembre : le roi envoie une lettre secrète au roi de Prusse pour obtenir une intervention armée des puissances ; les *Révolutions de Paris*, puis Billaud Varenne, dénoncent à leur tour le bellicisme ; premier discours de Robespierre contre la guerre le 12 décembre.

Le 10, l'empereur Léopold ratifie la résolution de la diète de Francfort, qui assure les princes d'Alsace (dépouillés de leurs droits féodaux) de la protection impériale ; le 14, Louis XVI annonce à l'Assemblée qu'il a sommé l'électeur de Trèves de disperser les émigrés français et dans le même temps il transmet une consigne contraire à l'empereur : "*L'état physique et moral de la France fait qu'il lui est impossible de la soutenir (la guerre) une demi-campagne.*"

1792 : de l'entrée en guerre à la chute de la monarchie

Le débat sur la guerre va opposer Robespierre à Brissot durant tout l'hiver, tandis que l'inflation d'assignats entraîne la hausse des prix et des troubles à Paris (pour le sucre et le café), et des émeutes taxatrices sur les marchés au blé dans le bassin parisien.

Fin février-début mars : troubles contre-révolutionnaires en Dauphiné, en Lozère, conspiration nobiliaire de la Rouerie en Bretagne.

15 mars : ministère "rolandin" avec Roland à l'Intérieur, le banquier Clavière aux Finances, Dumouriez aux Affaires étrangères ; le roi parie sur la guerre et la défaite pour retrouver tous ses pouvoirs.

20 avril : le roi propose la guerre au "*roi de Bohême et de Hongrie*" ; l'Assemblée la vote à une écrasante majorité.

28-29 avril : premières défaites, le général Dillon est massacré par ses troupes.

16 mai : La Fayette entame des pourparlers secrets avec les Autrichiens ; arrêt de fait des hostilités ; Brissot dénonce le "*comité autrichien*".

27 mai : décret sur la déportation (l'exil forcé) des prêtres réfractaires ; veto du roi le 11 juin.

4 juin : projet de recruter 20 000 fédérés pour défendre Paris ; veto royal le 11 juin.

12 juin : le roi congédie le ministère "rolandin" ; les amis de Roland encouragent la démonstration du 20 juin pour faire revenir le roi sur sa décision, le peuple parisien envahit les Tuileries, le roi coiffe le bonnet rouge, mais ne cède pas.

27 juin : La Fayette quitte son armée des Ardennes et tente d'intimider l'Assemblée.

11 juillet : l'Assemblée déclare "*la patrie en danger*" ; le recrutement de volontaires s'effectue dans l'enthousiasme.

15 juillet : le Club cordelier réclame une Convention, tandis que Robespierre rédige la pétition présentée le 17 juillet devant l'Assemblée par les fédérés montés à Paris en dépit du veto royal : ils demandent la suspension du roi.

Fin juillet : effrayés par la mobilisation populaire, les Girondins (Vergniaud) entament des négociations secrètes avec le roi ; parallèlement, les sections de Paris élisent des commissaires qui élaborent un programme politique formulé devant l'Assemblée le 3 août, 47 sections sur 48 lui demandent de prononcer la déchéance du roi.

25 juillet : manifeste du commandant de l'armée prussienne, le duc de Brunswick (rédigé par les émigrés), menaçant de subversion militaire tous ceux qui porteront atteinte à la vie et au pouvoir du roi ; à Paris, la presse royaliste se déchaine, les Suisses sont rappelés de Rueil et Courbevoie.

10 août : prise des Tuileries et chute de la royauté. La Commune insurrectionnelle, formée d'élus des sections révocables, exige la convocation d'une Convention élue au suffrage universel masculin, qui établira une nouvelle Constitution. Elle impose à la Législative paralysée par le respect de la Constitution de 1791 (qui déclarait le roi inviolable) l'enfermement du roi dans la prison du Temple.

10 août-21 septembre 1792 : une situation de double pouvoir

La Commune, dans laquelle sont entrés des Cordeliers (Momoro, Chaumette), de futurs députés montagnards (Robespierre, Billaud-Varenne), exerce un pouvoir révolutionnaire, organise des visites domiciliaires pour désarmer les aristocrates, supprime la presse royaliste, exerce le pouvoir de fait dans Paris et arrache à la Législative des lois qui creusent le divorce avec l'Église : laïcisation de l'état civil le 20 septembre, récupération de l'argenterie des églises, du bronze des cloches pour mener la guerre, suppression des congrégations enseignantes et hospitalières, etc.

Le conseil exécutif divisé entre **Roland**, ministre de l'Intérieur, et **Danton** à la Justice, désigne des commissaires qui répercutent dans les départements ces divisions. Un tribunal extraordinaire nommé pour juger les défenseurs des Tuileries, les Suisses qui ont opposé une résistance acharnée aux insurgés du 10 août, opère avec une lenteur qui exaspère d'autant plus que l'armée prussienne a pris Longwy le 23 août et Verdun le 2 septembre, dernière place forte protégeant Paris.

2-6 septembre : massacres de septembre dans les prisons de Paris et de province : exercice d'une justice expéditive plus soucieuse de sécurité que de respect des formes juridiques et qui va alimenter une furieuse campagne des députés de la Gironde contre les députés parisiens nouvellement élus à la Convention, Robespierre, Danton, Marat, qu'ils accusent de vouloir établir leur dictature sur la nouvelle assemblée en s'appuyant sur des assassins, des voleurs, des "anarchistes" ; en réalité, à l'exception de Marat, nul n'a appelé à ces exécutions sommaires, nul ne les a condamnées sur le moment, ni Condorcet, ni Ro-

land, ni Danton, tous bien conscients qu'aucune parole ne pouvait arrêter cette manifestation d'une panique collective.

4 septembre : réquisition des grains (au seul bénéfice de l'armée), mesure d'urgence qu'approuve le commissaire envoyé en Normandie, Momoro, mais que désapprouve Roland, partisan obstiné de la liberté du commerce.

20 septembre : fin de l'Assemblée législative. Victoire de **Valmy**, victoire morale qui stupéfie les monarchies, enthousiasme Goethe (a posteriori !) et galvanise les tout nouveaux républicains.

21 septembre : abolition de la royauté. Commence l'an I de la République.

25 septembre : la République est "*une et indivisible*".

Mais la Convention va se déchirer entre les députés **girondins** et les **montagnards** : les premiers, dits encore brissotins ou "rolandins" ; les seconds siègent en haut des travées, d'où leur nom. Plus que leur origine sociale, c'est un choix politique qui les oppose : les Girondins se méfient du peuple et défendent sans limitation le droit de propriété, le droit de vendre au haut prix en cas de pénurie, ils se refuseront à toute mesure d'exception telle que la fixation d'un prix maximum des blés, puis des autres marchandises que les Montagnards adopteront sous la pression des manifestations populaires et pour assurer le ravitaillement de l'armée afin de gagner la guerre. Entre les deux groupes, un centre, la plaine, qui va d'abord suivre les Girondins, puis se rallier aux Montagnards. C'est le rapport avec la Commune, avec les sans-culottes qui détermine les choix plus que le rapport aux mesures politiques d'exception : dans la crise de mars 1793, Girondins et Montagnards ont mêlé leurs voix pour créer les représentants en mission dotés de tous pouvoirs, les comités de surveillance, le tribunal révolutionnaire

24-29 septembre : l'armée française libère la Savoie, occupe Nice.

Octobre : retraite des Prussiens, que l'armée de Dumouriez n'inquiète pas. Premiers soupçons sur l'existence de négociations secrètes avec les Prussiens menées par Dumouriez.

5 novembre : grand discours de Robespierre, qui lie la défense du trio montagnard et de la Commune à l'insurrection du 10 août d'où procède la Convention ; mais les accusations d'anarchie et de dictature prononcées par la Gironde reprendront au printemps 1793.

6 novembre : victoire de Dumouriez à **Jemmapes**. Occupation de la Belgique. Ces victoires entraînent l'adoption d'une politique extérieure conquérante : "*La République accorde fraternité et secours*" à tous les peuples qui veulent se libérer (19 novembre). A l'enthousiasme révolutionnaire se mêle l'espoir de relever le cours de l'assignat avec l'or et la mise en vente des biens ecclésiastiques de Belgique, et de favoriser l'exportation de produits français vers le nord.

22-29 novembre : émeutes taxant les grains en Beauce, débat à la Convention qui oppose le procureur syndic de Seine-et-Oise, Goujon (il propose de fixer un prix maximum des grains et de partager les grandes fermes), à Saint-Just, qui défend alors la liberté du commerce.

2 décembre : élection d'une nouvelle Commune. Chaumette procureur, Hébert second substitut.

8 décembre : le décret autorisant la réquisition des grains est aboli, c'est une victoire de Roland.

De la mort du roi à la chute des Girondins (janvier-juin 1793)

21 janvier : exécution de Louis XVI à l'issue d'un procès conduit par la Convention, qui, à l'appel des Montagnards, a écarté les propositions dilatoires des Girondins (la mort avec sursis, puis l'appel au peuple pour ratifier ou non le jugement des conventionnels).

1^{er} février : la France déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande, **début de la première coalition**.

14 février : Pache est élu maire de Paris ; c'est une défaite pour les Girondins.

24 février : décret ordonnant la levée de 300 000 hommes.

25-27 février : pillage des épiceries à Paris ; initiative populaire condamnée par tous les députés, Montagnards compris, qui y voient la main de provocateurs girondins ou anglais ; Chaumette défend à la Convention le droit du peuple à "*être heureux*", car il a fait la Révolution.

3-11 mars : début de la **contre-révolution vendéenne** : le décret sur la levée de 300 000 hommes dressera d'autres régions (Lozère, Alsace, Bretagne...) contre la Convention, mais la Vendée se dote très tôt de cadres qui lui donnent un programme achevé de contre-révolution et son "armée catholique et royale" inflige de graves défaites aux soldats républicains, ce qui forcera la Convention à la combattre sans merci.

1er mars : Dumouriez envahit la Hollande, dégarnissant la Belgique. Liège est perdue.

9-10 mars : mesures de salut public adoptées par la Convention (encore à majorité girondine) face à la conjonction des menaces à l'intérieur et à l'extérieur : création d'un tribunal criminel extraordinaire (plus tard dit révolutionnaire), envoi de **représentants en mission** dans les départements pour recruter des soldats, surveiller les administrations locales, installer les comités de surveillance (décrétés le 21 mars).

18 mars : **défaite de Dumouriez** à Neerwinden, la Belgique est perdue.

3-5 avril : la trahison de Dumouriez devient évidente, mais son armée refuse de marcher contre la Convention.

6 avril : formation du **premier Comité de salut public avec Danton**, Barère, Cambon... Les Prussiens commencent le siège de Mayence.

11 avril : cours forcé de l'assignat.

15 avril : **pétition des sections parisiennes, qui demandent à la Convention de se séparer de 22 leaders girondins**, suivie le 18 avril d'une seconde pétition issue du département de Paris, qui réclame un prix réglementé du blé dans toute la République (ce **maximum du blé sera voté le 4 mai**).

24 avril : décret d'accusation par la Convention, Marat est acquitté par le tribunal révolutionnaire et porté en triomphe ; une lutte acharnée commence pour le contrôle des sections parisiennes entre les petits-bourgeois, rentiers, commis et boutiquiers influencés par la Gironde, et les sans-culottes, sensibles à la propagande des "Enragés" Jacques Roux, Varlet, contre les riches ; la même lutte politique se déroule à Marseille et à Lyon, où elle tourne à l'avantage des modérés : le 29 mai, royalistes et modérés contrôlent Lyon, où le leader populaire Chalier est jeté en prison.

31 mai-2 juin : journées révolutionnaires conduites d'abord par un comité insurrectionnel dit de l'Evêché, qui comprend Varlet, puis canalisées par les Jacobins du département et de la Commune avec l'appui décisif de Marat : arrestation de 27 députés girondins et de deux ministres.

3 juin : vente des biens des émigrés par petits lots ; 10 juin : partage facultatif des biens communaux.

7 juin : début de la révolte dite **fédéraliste à Bordeaux et dans le Calvados** contre la Convention.

24 juin : vote de la Constitution de l'an I, la plus démocratique qu'ait élaborée la Révolution ; son application est renvoyée à la paix (droit à l'instruction, droit aux secours pour les sans-travail et les vieillards, légitimité de l'insurrection).

26-29 juin : troubles du savon à Paris ; Jacques Roux, qui a proposé un ajout à la Constitution de juin prévoyant la peine de mort contre les "accapareurs", est

violemment dénoncé aux Jacobins par Robespierre, à la Commune par Chau-
mette, ainsi que dans son journal par Marat.

10 juillet : Saint-Just entre au Comité de salut public, que quitte Danton.

12 juillet : Toulon passe aux royalistes.

13 juillet : Charlotte Corday assassine Marat, le journaliste le plus populaire, ce
qui va donner un nouvel élan à la revendication terroriste contre les royalistes,
les Girondins, les généraux nobles, orchestrée par le journaliste Hébert et le mi-
nistère de la Guerre (Vincent son secrétaire adjoint).

17 juillet : **abolition des droits féodaux sans indemnité pour les seigneurs** ;
les Montagnards satisfont une des revendications majeures qui soudaient la
paysannerie contre l'Ancien Régime.

18 juillet : les Vendéens sont victorieux à Vihiers ; 23 juillet : les troupes fran-
çaises évacuent Mayence.

26 juillet : peine de mort contre les accapareurs, mais ce décret sera peu appliqué.

27 juillet : Robespierre entre au Comité de salut public : il va y exercer un
“magistère moral” ; ses choix, une fois ratifiés par le comité, seront défendus
collectivement devant la Convention, qui renouvelle son mandat au comité
chaque mois ; la direction sera toujours collégiale, quoi qu'en aient dit après
thermidor les Montagnards, qui ont allégué une “dictature” robespierriste pour
éviter de s'expliquer sur leurs responsabilités dans l'exercice du pouvoir en
cette année terrible.

28 juillet : les coalisés prennent Valenciennes.

8 août : Kellermann commence le siège de Lyon, mais il doit faire face aussi
aux Piémontais ; le 9, Lyon nomme le royaliste Précý à la tête de sa garde na-
tionale.

23 août : décret organisant la levée en masse, qui réquisitionne tous les Fran-
çais pour le service de l'armée ; le duc d'York investit Dunkerque, défendu par
Hoche.

25 août : Kellermann commence le bombardement de Lyon, les républicains re-
prennent Marseille.

27 août : les royalistes livrent Toulon et la flotte, notre meilleure escadre, aux
Anglais.

29 août : le commissaire Sonthonax proclame l'abolition de l'esclavage à
Saint-Domingue (où les Noirs se sont libérés par l'insurrection dès août 1791)
dans l'espoir de les rallier contre les Anglais.

4-5 septembre : mouvement populaire à Paris, soutenu par la Commune. Il
entraîne Chaumette et Pache à la Convention, obtient de “*mettre la Terreur à
l'ordre du jour*” contre les traîtres (tels ces royalistes qui ont livré Toulon aux
Anglais) et contre les accapareurs. Formation d'une armée révolutionnaire de
l'intérieur qui forcera les gros fermiers du bassin parisien à porter leurs grains
aux marchés où il sera plus facile de surveiller les prix ; Billaud Varennes et
Collot d'Herbois, qui sont alors les plus proches du mouvement populaire, en-
trent au Comité de salut public.

6-9 septembre : victoire du général Houchard sur le duc d'York à Hondschoo-
te ; les Anglais lèvent le siège de Dunkerque.

11 septembre : établissement d'un prix national maximum des grains.

13 septembre : renouvellement du Comité de sûreté générale, d'où sont évincés
les amis des banquiers au profit de Vadier Lebas, Amar...

17 septembre : **loi sur les suspects**. Sont suspects ceux qui se sont montrés par-
tisans de la tyrannie et du fédéralisme, ceux à qui on a refusé un certificat de
civisme, les fonctionnaires destitués par les représentants en mission, les ci-de-
vant nobles et parents d'émigrés qui n'ont pas montré un attachement constant
à la Révolution, ceux qui ne pourront pas justifier de leurs moyens d'existence.

Les comités de surveillance sont chargés de les identifier, de les arrêter, seul le Comité de sûreté générale peut les envoyer devant le tribunal révolutionnaire.

18 septembre : arrestation de Varlet, qui avait préparé l'insurrection du 31 mai ; les sans-culottes de Bordeaux renversent la municipalité rebelle, les représentants Tallien et Ysabeau vont y exercer une répression à laquelle échapperont les riches qui pourront acheter leur liberté ; les Vendéens battent les Parisiens de Santerre à Coron, et, le 19, ils battent les "Mayençais" de Kléber à Torfou.

26 septembre : renouvellement du tribunal révolutionnaire, dont les juges et jurés sont nommés par les deux comités.

29 septembre : institution du **maximum général des denrées de première nécessité et des salaires**.

5 octobre : adoption du calendrier républicain de Romme : chaque nouveau mois de 30 jours commence au 21 de l'ancien calendrier, le 21 septembre 1793 devient le 1er vendémiaire de l'an II, l'an I de la République ayant commencé le 21 septembre 1792 ; le decadi remplace le dimanche.

9 octobre : Lyon capitule, Précý s'enfuit. Couthon a pris la direction des opérations, mais il ne sera pas l'agent de la répression, qui incombera à Collot d'Herbois et à Fouché.

10 octobre : le gouvernement est déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix. "Il faut gouverner par le fer ceux qui ne peuvent l'être par la justice" (Saint-Just).

16 octobre : exécution de Marie-Antoinette ; victoire de **Wattignies** contre les Autrichiens, remportée par Jourdan et Carnot. Cobourg doit lever le siège de Maubeuge ; le 17, Kléber et Marceau battent la grande armée vendéenne à **Cholet** : les rescapés vont franchir la Loire pour faire la jonction avec le Maine, la Bretagne et les Anglais.

24-30 octobre : procès et exécution de 21 Girondins. Le Tribunal révolutionnaire a obtenu de juger sans respecter les formes juridiques en se basant sur la conviction morale de la culpabilité.

Octobre-novembre : mouvement de **déchristianisation** qui prend naissance dans de petites communes du sud de Paris, relayé par Fouché dans la Nièvre et l'Allier, Dumont dans la Somme, suivi par la Commune de Paris, qui organise le 10 novembre la **Fête de la Liberté et de la Raison** à Notre-Dame de Paris ; l'évêque Gobel a abdicé le 7 sous la pression de Cloots, Pereira, Proli ; leur origine étrangère donnera consistance à l'amalgame déchristianisateurs-étrangers-suspects.

13 novembre : les Vendéens sont battus devant Granville.

21 novembre (1er frimaire) : Robespierre dénonce l'athéisme "aristocratique" et le fanatisme de celui qui prétend interdire la croyance par la force, bientôt suivi par Danton et Camille Desmoulins.

28 novembre : Chaumette défend la liberté de conscience sans désavouer explicitement l'arrêté pris par la Commune le 23 novembre en son absence qui fermait toutes les églises.

4 décembre (14 frimaire) : décret établissant le contrôle du gouvernement révolutionnaire sur toutes les autorités locales : les procureurs des districts et des communes seront éventuellement révoqués, remplacés par des agents nationaux nommés, seuls habilités à interpréter les décrets conformément aux circulaires explicatives du Comité de salut public ; les représentants en mission ne pourront plus déléguer leurs pouvoirs à des agents ; les armées révolutionnaires départementales qui ont levé des taxes révolutionnaires sur les riches sont interdites (6 et 8 décembre).

12 décembre : les Vendéens sont anéantis au Mans par Marceau, défaite confirmée le 23 décembre à Savenay, où Westermann extermine les derniers fugitifs ; fin de la grande guerre, mais la guérilla chouanne va durer.

16 décembre : arrestation de Vincent, secrétaire adjoint au ministère de la Guerre, et de Ronsin, chef de l'armée révolutionnaire parisienne, victoire des "Indulgents", qui, comme Camille Desmoulins soutenu par Danton, mènent une campagne en faveur du relâchement de la terreur. Dans un premier temps, Robespierre se place au-dessus des deux "factions" (Indulgents et Exagérés, à tort appelés hébertistes) dans l'espoir de ressouder les rangs autour du gouvernement révolutionnaire.

19 décembre : reprise de Toulon par le général Dugommier suivant le plan du capitaine Bonaparte.

26 décembre : victoire de Hoche au Geisberg, Strasbourg est dégagé.

Mars-avril 1794 : le gouvernement rompt avec l'avant-garde populaire ; les grands procès

12 janvier : à la suite du rapport d'Amar au nom du Comité de sûreté générale, la Convention débat publiquement de l'affaire de corruption liée à la liquidation de la Compagnie des Indes dans laquelle sont compromis des amis de Danton. Pour leur défense, ils ont dénoncé leurs complices et révélé des liaisons avec le baron royaliste de Batz, avec des banquiers étrangers, ce qui donne consistance à la thèse d'un vaste complot de l'étranger ; première tentative de suicide de Jacques Roux.

1^{er} février : rapport de Barère, qui repousse les propositions de paix des coalisés.

4 février (16 nivôse) : **la Convention supprime l'esclavage dans les colonies françaises**, ratifiant l'insurrection des esclaves de Saint-Domingue et le décret du commissaire Sonthonax d'août 1793.

12 février : Momoro dénonce aux Cordeliers le modérantisme des Jacobins ; le Comité de salut public, confronté à une agitation parisienne sur la pénurie, la vie chère et sur les salaires, relayée partiellement par le journal d'Hébert qui dénonce les négociants, va croire à l'existence d'un complot contre le gouvernement.

26 février (8 ventôse) : **rapport de Saint-Just sur le séquestre des biens des suspects**, suivi le 3 mars (13 ventôse) d'un second décret qui prévoit l'installation de six commissions populaires chargées de faire le tri parmi les listes de suspects établies par les comités de surveillance.

6 mars : rapport de Barère sur l'extinction de la mendicité et sur les factions responsables de la disette.

13 mars (23 ventôse) : arrestation, puis **procès et exécution le 24 mars (4 germinal) d'Hébert, Vincent, Ronsin** et de quelques militants sans-culottes qui ont pris au sérieux la loi sur le maximum.

27 mars : l'armée révolutionnaire que commandait Ronsin est licenciée.

30 mars : arrestation des dantonistes suite au rapport de Saint-Just.

1^{er} avril : création d'un bureau de police au Comité de salut public pour contrôler l'exercice de la terreur, qui, jusque-là, incombait au Comité de sûreté générale ; la méfiance grandit entre les deux comités, déjà divisés sur l'opportunité d'un nouveau partage des propriétés au profit des indigents que laissent espérer les décrets de ventôse défendus par Saint-Just.

2- 5 avril (13-16 germinal) : procès et **exécution des dantonistes**.

10-13 avril : procès de la "conspiration du Luxembourg" ; exécution des veuves Hébert et Desmoulins, et de **Chaumette**, à qui il est reproché sa place (mineure) dans la déchristianisation et d'avoir créé la pénurie par ses dénonciations contre les marchands.

20 avril : les Autrichiens s'emparent de Landrecies ; la libération du territoire n'est donc pas un acquis, ce qui justifie aux yeux du gouvernement le maintien de la terreur, mais sous son contrôle.

10 mai : création de la commission populaire d'Orange, qui exercera une justice expéditive dans ce Vaucluse déchiré par des luttes sanglantes.

11 mai : rapport de Barère sur les secours à donner aux indigents, moyen de torpiller les décrets de ventôse qui ouvraient la voie à un nouveau partage des terres.

22-23 mai : tentatives d'assassinat contre Robespierre et Collot d'Herbois.

29 mai : Jourdan, victorieux à Dinant, prend la tête de l'armée de Sambre et Meuse : la Révolution a réussi à créer une armée républicaine commandée par de nouveaux généraux qui doivent leur promotion à la République.

8 juin (20 prairial) : **fête de l'Être suprême**, conçue par Robespierre pour refermer la séquence d'intolérance liée à la déchristianisation, mais qui va aggraver les méfiances à son endroit de la part de Montagnards dont certains sont hostiles à toute religiosité ; d'autres, au Comité de sûreté, se jugent menacés par le bureau de police générale géré par Saint-Just et d'autres sabotent la mise en application des décrets de ventôse.

10 juin (22 prairial) : **refonte du Tribunal révolutionnaire** : suppression des défenseurs des accusés, la conviction morale de la culpabilité suffit en l'absence de preuves par témoignages ou écrits, les justices départementales révolutionnaires étant supprimées (mais pas la commission d'Orange) ; ce décret centralise à Paris les jugements qui conduisent aux exécutions, ce qui illustre la volonté gouvernementale de prendre en main tous les rouages de l'Etat révolutionnaire. Mais cette "Grande Terreur" va susciter la nausée du sang versé, d'autant que la victoire la rend inutile.

26 juin (8 messidor) : **victoire de Fleurus** sur les Autrichiens. La veille, à Saint-Domingue, Toussaint Louverture, le chef de l'armée noire, se rallie à la République.

5 juillet : la Commune, qui a perdu ses leaders indépendants (Chaumette et Hébert guillotiné, Pache en prison), approuve le nouveau maximum des salaires beaucoup moins favorable aux salariés.

8 juillet : les troupes françaises entrent à Bruxelles.

14 juillet : Fouché, qui a lié son nom à la déchristianisation dans le Centre et à l'exercice de la terreur à Lyon, est exclu des Jacobins à l'initiative de Robespierre ; se sentant menacé, il va tisser les fils d'une coalition hétéroclite qui va renverser Robespierre en lui retirant la parole.

22-23 juillet : la tentative de réconciliation entre les deux comités échoue.

26 juillet : dernier discours de Robespierre à la Convention.

27 juillet (9 thermidor) : après un chahut orchestré par Tallien, Billaud Varenne, qui a empêché Robespierre de prendre la parole, lui, son frère, Saint-Just, Couthon, Lebas sont décrétés d'arrestation ; la Commune n'obtient qu'une mobilisation partielle des sections parisiennes, les robespierristes sont décrétés hors-la-loi, ce qui dispense de les juger. Ils sont exécutés le 28 juillet. Dans les deux jours qui suivent, 102 robespierristes sont exécutés, l'ancienne Commune est décimée. La chute des robespierristes inaugure un tournant dans la révolution.

De thermidor à l'exécution de Babeuf (brefs repères)

30 octobre : création de l'Ecole normale.

Novembre 1794-janvier 1795 : occupation de la Hollande.

12 novembre : fermeture du Club des Jacobins.

24 décembre : suppression du maximum ; l'hiver va décimer les indigents.

1795

17 février : les accords de la Jaunaye, entre Hoche et Charrette, ouvrent une trêve durant laquelle les Vendéens vont reconstituer leurs forces.

21 février (3 ventôse) : liberté des cultes votée à l'initiative de Cambon, qui veut alléger les dépenses de l'Etat. Ce n'est pas encore une véritable séparation de l'Eglise et de l'Etat.

2 mars : arrestation d'anciens membres du Comité de salut public de l'an II : Barère, Billaud Varenne et Collot d'Herbois.

1^{er}-2 avril (les journées de **germinal an III**) : **insurrection populaire à Paris — “Du pain et la Constitution de 1793” — et en province.**

5 avril : paix de Bâle entre la France et la Prusse.

Mai-juin : la terreur blanche dans le sud-est : massacres de Jacobins à Lyon, Marseille.

20-23 mai (**journées de prairial**) : **journées insurrectionnelles à Paris, les derniers Montagnards (Goujon, Soubrany, Romme) sont arrêtés et se suicident.**

23-27 juin : débarquement d'émigrés à Quiberon, vaincus par Hoche le 21 juillet.

22 août : la Convention adopte le texte de la Constitution de l'an III, qui sera soumise à référendum ; elle supprime la référence à la Déclaration des droits de 1789 et instaure la république des propriétaires.

5 octobre : insurrection royaliste contre la Convention brisée par le général Bonaparte ; les élections au corps législatif commencent le 21 octobre, suivies d'une loi d'amnistie sauf pour les émigrés.

31 octobre : élection du Directoire exécutif.

1796-1799 : le Directoire

4 février 1796 : projet de banque d'émission privée, que critique Lindet.

19 février : fin des assignats, remplacés par les mandats territoriaux ; début d'une inflation débridée qui permet aux spéculateurs de rafler à bas prix les biens nationaux et qui lamine le niveau de vie populaire.

2 mars : Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Italie, va accumuler les victoires : Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi...

10 mai : arrestation de Babeuf et des babouvistes.

14 janvier 1798 : victoire de Rivoli.

18 avril : préliminaires de paix de Leoben signés par Bonaparte avec l'Autriche.

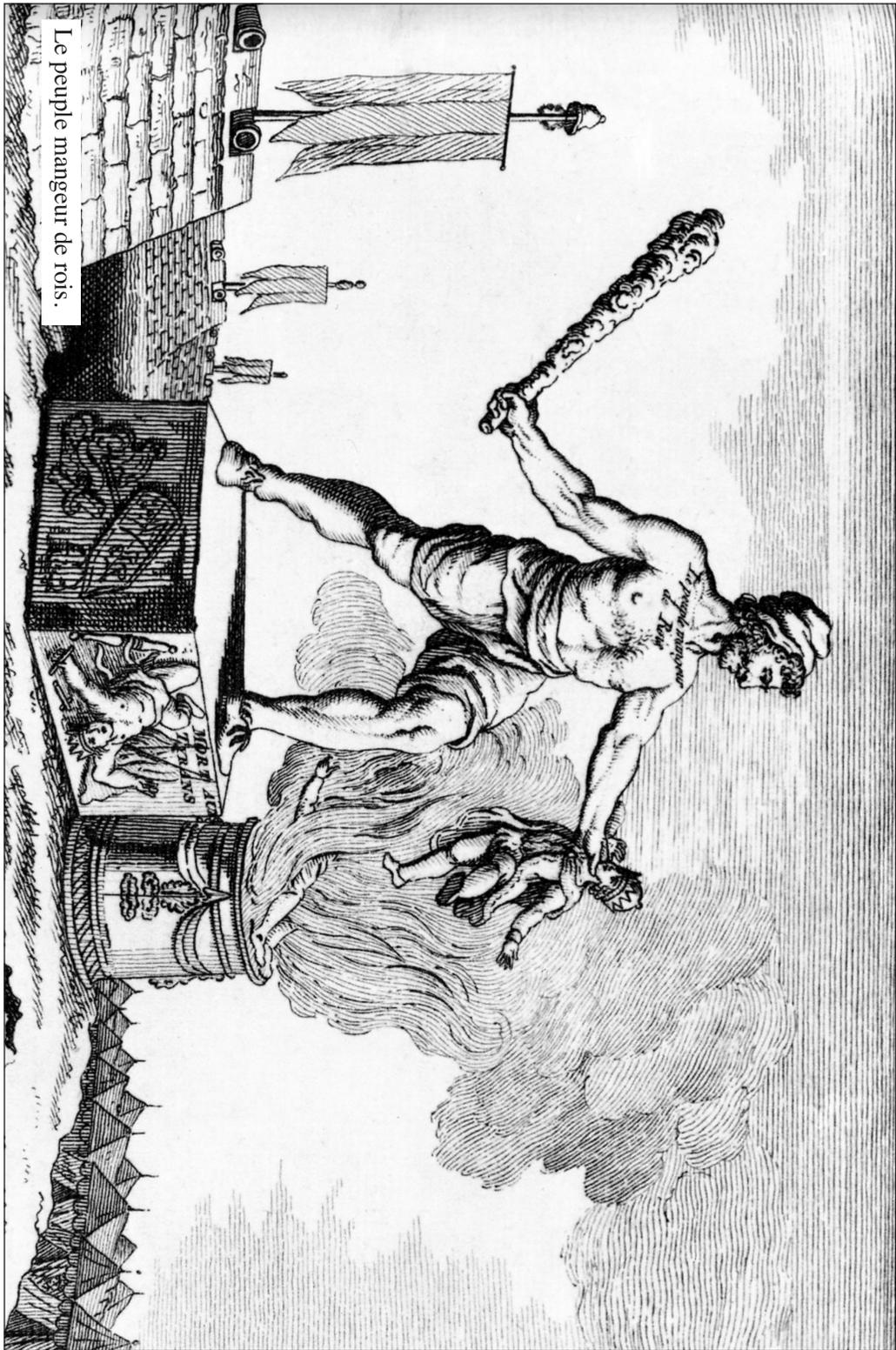
27 mai 1796 : à l'issue du **procès de Vendôme, exécution de Babeuf et de ses amis. Le robespierriste Buonarrotti écrira l'histoire de la Conspiration pour l'Egalité.**

4 septembre : coup d'Etat antiroyaliste.

30 septembre : banqueroute des deux tiers de la dette publique.

17 octobre : paix de Campoformio.

18 brumaire (9 novembre 1799) : coup d'Etat du général victorieux contre le Directoire et les conseils.



Le peuple mangeur de rois.

Le CERMTRI dispose de collections pas tout à fait complètes de l'hebdomadaire *La Vérité* des années 1956, 1957 et 1958. Il peut en céder à ceux que cet hebdomadaire — alors régulièrement saisi par la justice pour son opposition à la guerre coloniale en Algérie — intéresse pour la somme de 7 euros (port compris) par groupe de 14 numéros (il y a en gros 45 numéros disponibles par an).

“CACHER AUX ENFANTS LA LUTTE DES CLASSES QUI S’EST DEVELOPPEE, SOUS DES FORMES DIVERSES, TOUT AU LONG DE L’HISTOIRE, ET QUI PREND FORME AUJOURD’HUI DANS LA LUTTE DU CAPITALISME ET DU PROLETARIAT, CE SERAIT SUPPRIMER POUR EUX UN DES ASPECTS ESSENTIELS DE L’HISTOIRE HUMAINE”

(JEAN JAURES, *La Revue des maîtres*, revue de l’enseignement primaire, 25 octobre 1908)

Consultez le blog “l’histoire défigurée, la géographie manipulée”

Cahiers du mouvement ouvrier

(volume de 240 pages)

Prix du numéro : **10 euros (+ 1,50 euro de port)**

Abonnement annuel (quatre numéros) :

— France : **30 euros** ;

— Etranger : Europe : **35 euros** ; Asie, Amérique, Afrique : **40 euros**.

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Chèques à l’ordre du CERMTRI

(préciser : *Cahiers du mouvement ouvrier*)

A renvoyer au CERMTRI, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris